



Déclaration intersyndicale du CREA du 28 mai 2019

À la sortie du CREA le constat est consternant, si les représentants des personnels de l'enseignement **public et privé sous contrat** n'avaient pas été là pour exiger que soient discutées les réformes ou la situation des personnels, elles n'auraient même pas été évoquées !

L'application à la rentrée du bac STAV réformé. La mise en place du nouveau Bac Général. Les moyens donnés pour le fonctionnement des options, la réduction des seuils sont autant de sujets que notre autorité régionale aurait préféré voir relégués au titre des questions diverses. Et pour cause ces dernières se sont déroulées sans la présence du DRAAF. **Comment peut-on être aussi éloigné des préoccupations des établissements et des personnels ?**

Après avoir lu une déclaration commune, les représentants se sont évertués à replacer au centre de cette instance la réalité de ce que sont les difficultés rencontrées dans les établissements. Capacité réelle d'accueil, sécurité des élèves, transport, à ces questions aucune réponse concrète n'a été apportée. **Les chefs d'établissement ressentent les réformes comme une injonction et sont laissés seuls face aux problèmes.** Les représentants des personnels ne sont pas informés des moyens réels donnés pour fonctionner.

Le dialogue social est au point mort. Il se résume à l'annonce de quelques chiffres : souvent isolés et invérifiables. Seul le Conseil Régional apporte des réponses concrètes sur l'enveloppe disponible pour répondre aux demandes d'investissement liées aux réformes. Une enveloppe de 5,5 millions supplémentaire aurait été débloquée ... mais sans évaluation comment savoir si l'enveloppe est suffisante ?

Les syndicats des personnels dénoncent la précipitation de ces réformes et l'hypocrisie de ce CREA à l'ordre du jour amputé et rendu consciemment inconsistant à la vue des enjeux. Ils ont pris la décision de rester afin de ne pas permettre le déroulement sans contradiction de l'instance et n'ont cessé de rappeler leurs revendications. **L'autorité académique demeure dans le déni de la réalité de terrain et du vécu de la communauté éducative.**

Pour réagir nous invitons les personnels à ne pas répondre pas aux convocations aux examens (surveillance des écrits, passages des oraux, corrections...). **Un préavis de grève a été déposé à cet effet par 9 organisations syndicales : CGT-Agri- Fep-CFDT - FO-Enseignement agricole - FO-MFR- Sea-UNSA - Sneip-CGT - Snetap-FSU - SUD-Rural territoires - S nec-CFTC**